

Contrat présenté suivant les enjeux du SAGE

Enjeux SAGE	Actions	Maîtres d'ouvrage	Montant en €
Cohérence et organisation	3	2	241 080.00
Qualité des milieux	17	9	2 792 877.00
Qualité des eaux	7	5	304 080.00
Inondations	1	1	14 600.00
Gestion quantitative et alimentation en eau	3	3	97 025.00
		Total	3 449 662.00

Aide sollicité auprès du Conseil régional 1 177 603 € soit potentiellement un taux d'aide moyen de 34.13%

Pour mémoire CRBV 2010 – 2012 (source diaporama 29/06/2010)

Enjeux SAGE	Actions	Maîtres d'ouvrage	Montant en €
Cohérence et organisation	4	1	162 116.00
Qualité des milieux	14	8	1 923 397.00
Qualité des eaux	2	7	309 565.00
Inondations	3	3	191 115.00
Gestion quantitative et alimentation en eau	-	-	-
		Total	2 586 193.00

Aide sollicité auprès du Conseil régional 997 150 € soit potentiellement un taux d'aide moyen de 38.60%

Cohérence et organisation

Définir des objectifs partagés pour la gestion hydraulique, au cœur de nombreux enjeux du territoire

Renforcer l'outil technique de gestion hydraulique (SMAHBB)

Harmoniser les procédures de sensibilisation et de concertation

Définir des objectifs partagés pour l'alimentation en eau

Arrêter un règlement d'eau et prendre les moyens d'en assurer une lecture directe

Opérations proposées au CRBV :

- 1. Coordination et animation du CRBV – 203 580 €** (CRBV 2010-2012 : 129 600 €)
- 2. Communication – milieux aquatiques – 15 000 €** (CRBV 2010-2012 : 10 000 €)
- 3. Communication « eau/biodiversité » – 22 500 €** (Carene : plaquette, panneau, animation)

Excursions en terres humides
Cpie Loire océane

Remarques / CRBV 2010 – 2012

Situation 2012

Conforter l'assise du syndicat

SMAHBB → SBVB
Adhésion EPCI (demande SAGE) : CCLS adhérente
Préfet sollicite adhésion St Joachim et St Nazaire
CARENE souhaite privilégier EPCI
Cap Atlantique, CC Pontchâteau – St Gildas ?

1 seul ETP mise en œuvre du CRBV – CTMA !

0.5 ETP administration, comptabilité, RH
1 prestataire gestion hydraulique

2.25 ETP mise en œuvre du CRBV – CTMA (dont 1 ETP animation, coordination CRBV – CTMA & 1.25 ETP mise en œuvre CTMA)
0.5 ETP administration, comptabilité, RH
Reprise de la gestion hydraulique : 1.75 ETP

Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

17 opérations dont 8 inscrites au CTMA 2011 - 2015 :

- Cours d'eau
 1. Travaux d'entretien et de restauration des berges et de la ripisylve des cours d'eau - 155 757 €
 2. Travaux de restauration de la morphologie du lit mineur des cours d'eau – 729 669 €
 3. Travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau – 45 738 €
- Marais
 4. Curage des réseaux primaire et secondaire des marais – 1 030 601 €
 5. Travaux d'entretien et de restauration du marais – 27 337 €
 6. Création de lagunes de dépôt pour les opérations de dragage du marais de Brière – 61 875 €
 7. Création et réfection d'ouvrages hydrauliques – 473 000 €
 8. Indicateurs de suivis – 84 000 €

Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

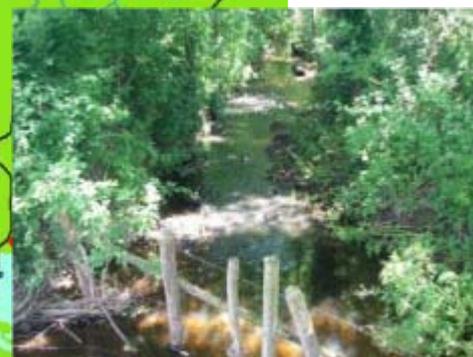
Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

1. Entretien et restauration des berges et de la ripisylve – 155 757.00 €



Aménagement abreuvoirs
Installation de clôtures



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants)

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

2. Restauration de la morphologie du lit mineur – 729 669.00 €



Renaturation : recharge et diversification
Embâcles à traiter
Ouverture du lit
Etc.



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

3. Restauration de la continuité écologique – 45 738.00 €



Obstacles (buses, radiers de ponts, etc.) recensés. Suites à donner à définir.

Réflexion à engager sur la problématique « plans d'eau » sur cours d'eau



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

4. Curage des réseaux primaire et secondaire – 1 030 601 €

Encadrement par cahier des charges

Principes d'action : respect du profil, conservation des héliophytes, ouverture de dosses, etc.



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

5. Travaux d'entretien et de restauration du marais – 27 337 €

Mise en place d'abreuvoirs et de clôtures
Gué à aménager
Arbres ou obstacles à retirer
Retrait de décharge
Etc.



Qualité des milieux

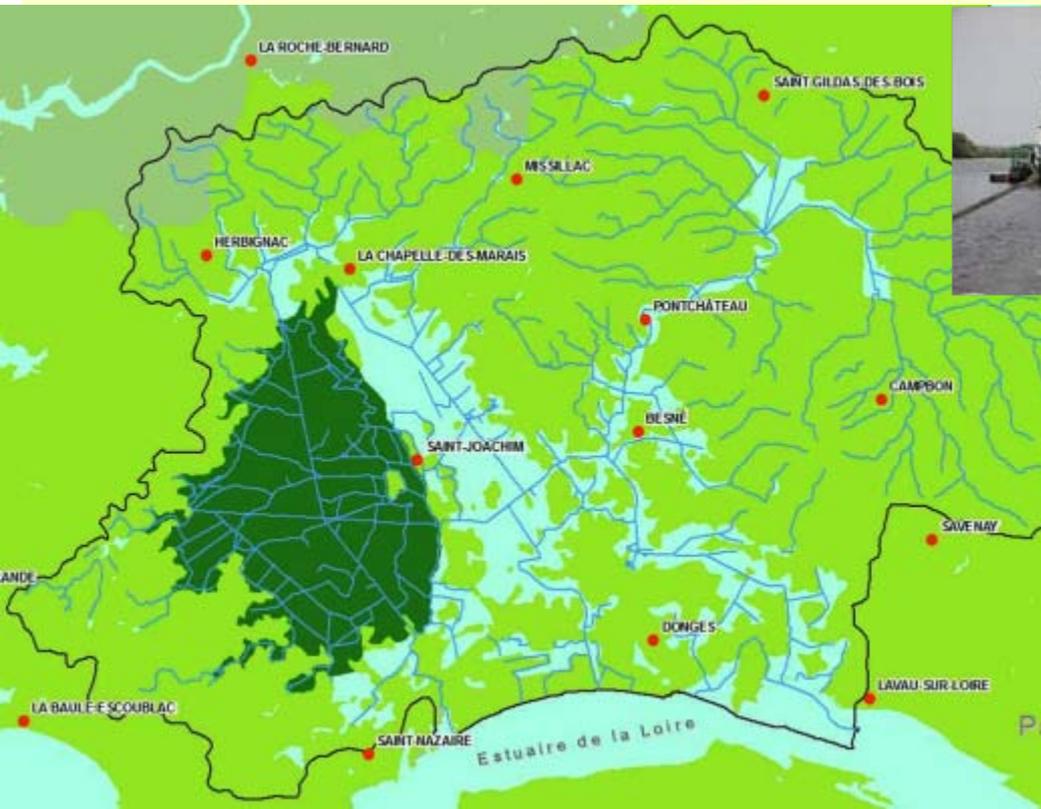
Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

6. Création de lagunes de dépôt pour les opérations de dragage du marais de Brière – 61 875 €



Encadrement et principes d'action cf. 4
Marais indivis, intervention d'une drague suceuse. Besoin de déposer les matériaux.



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

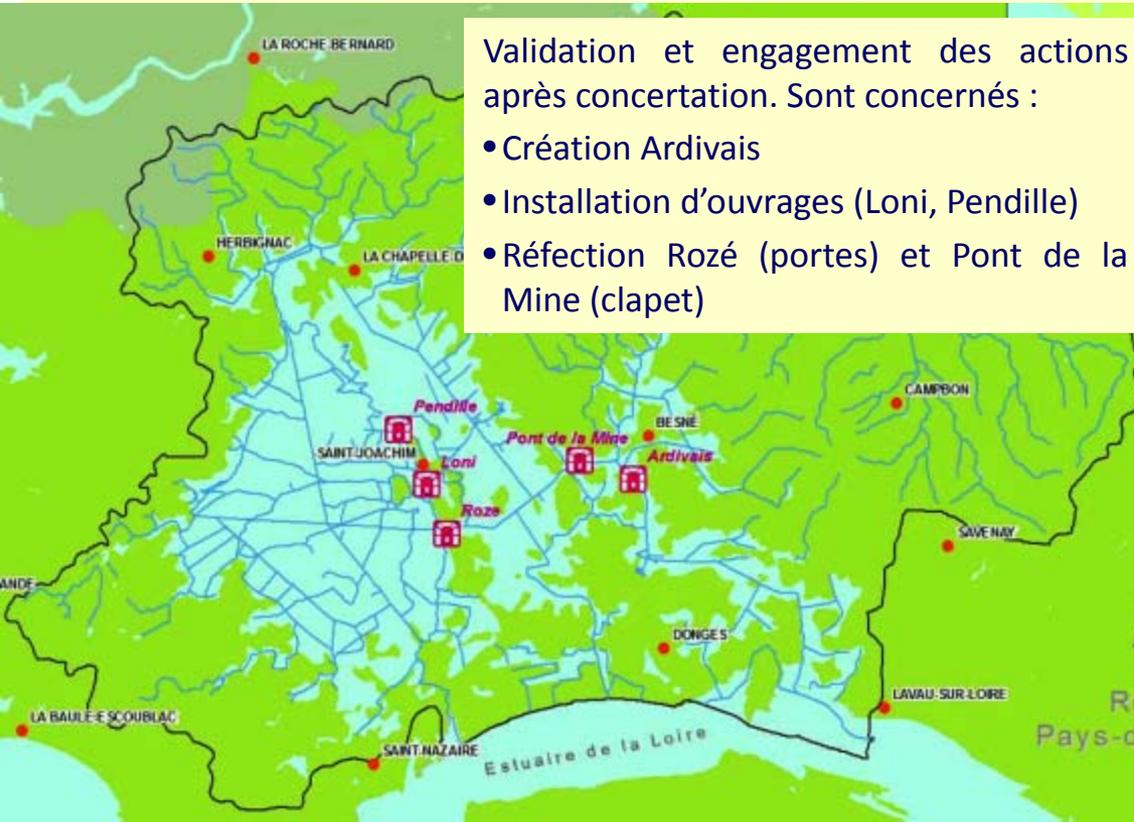
Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

7. Création et réfection d'ouvrages hydrauliques – 473 000 €

Validation et engagement des actions après concertation. Sont concernés :

- Création Ardivais
- Installation d'ouvrages (Loni, Pendille)
- Réfection Rozé (portes) et Pont de la Mine (clapet)



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

8. Indicateurs de suivis – 84 000 €

Les indicateurs sont pour :

- Les habitats aquatiques : IBGN ;
- La qualité des eaux : analyses physico chimiques
- Les peuplements piscicoles : IPR, pêches électriques en marais

A noter :

- Appui sur les observations et le suivi du PNR de Brière ;
- Compilation d'informations déjà existantes ;
- Réalisation d'intervention spécifique (Police de l'eau, service de la pêche...).

Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

17 opérations dont 9 hors CTMA

9. Programme de travaux agricoles sur le marais indivis de Grande Brière Mottière - 52 400 €
10. Mise en place d'un projet expérimental de lutte contre les espèces envahissantes - 73 500 €
11. Extension de la frayère à brochets de « Pimpenelle » - Besné - 10 000 €
12. Restauration de la ripisylve du Brivet – Dreffeac – 4 000 €
13. Restauration du ruisseau de la vallée de la Cure - La Chapelle Launay - 5 000 €
14. Restauration de mares bocagères – La Chapelle Launay - 10 000 €
15. Restauration de mares bocagères - Prinquiau – 4 000 €
16. Restauration de mares bocagères - Besné - 10 000 €
17. Restauration de la mare de la Gaudinays – St André des Eaux - 16 000 €

Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

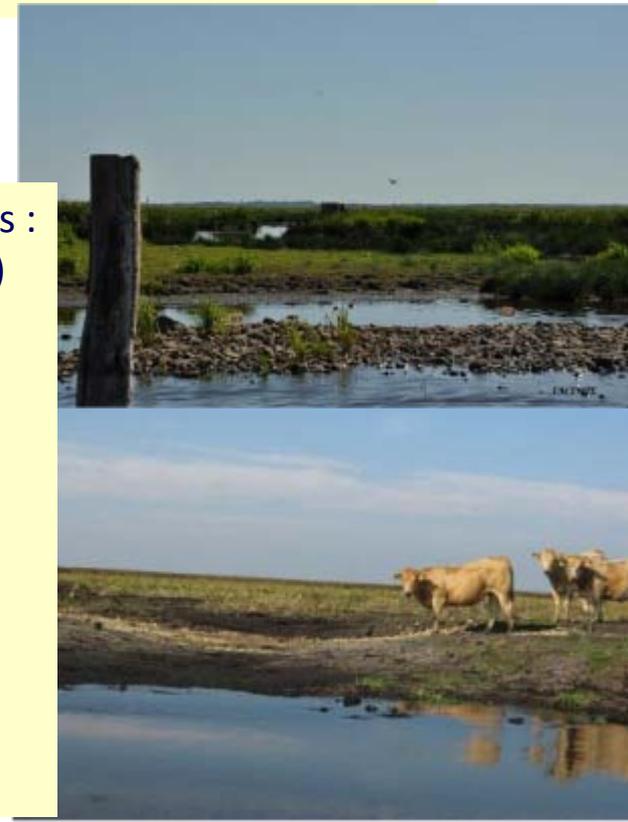
9. Programme de travaux agricoles sur le marais indivis de Grande Brière Mottière - 52 400 €



Préservation richesse biologique du marais :

- Broyage (Carex) et tassement (roselière) = milieux ouverts pour la fauche et le pâturage ;
- Restauration, entretien et création de charreaux et gravières =
 - Accès intérieur du marais pour le bétail ;
 - Ouverture des dosses / enjeu piscicole.

+ travaux inscrits au projet de réserve naturelle régionale



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

10. Mise en place d'un projet expérimental de lutte contre les espèces envahissantes - 73 500 €

En concertation avec le monde agricole

Tester et évaluer plusieurs opérations de protection ou de lutte : barrages-filtre, envoi d'eau saumâtre, etc.



Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

11. Extension de la frayère à brochets de « Pimpenelle » - Besné - 10 000 €



Frayère créée initialement par la Carpe Pontchatelaine
Extension projetée avec le soutien technique de la
Fédération de pêche de Loire-Atlantique

Qualité des milieux

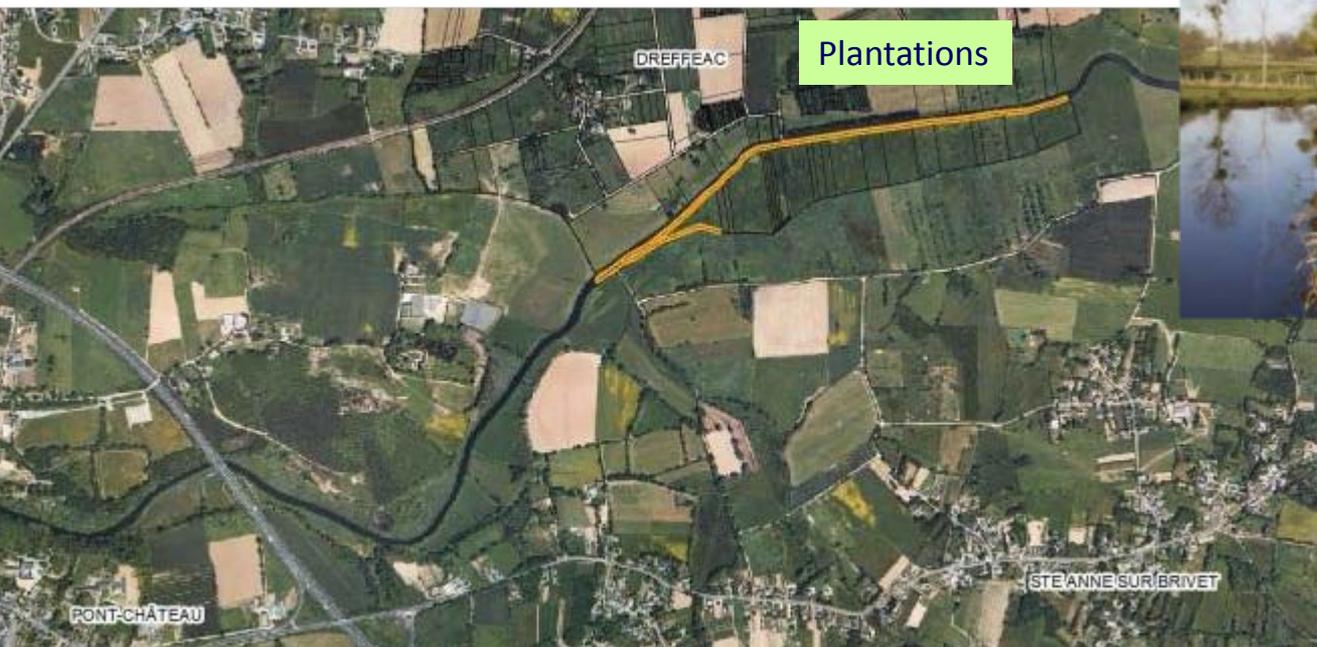
Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants)

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

12. Restauration de la ripisylve du Brivet – Dreffeac – 4 000 €



Tronçon du Brivet et de l'ancien lit du Brivet sur un linéaire d'environ 2 000 m
Constat : dégradation très importante des berges et absence de végétation arborée

Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants)

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

13. Restauration du ruisseau de la vallée de la Cure - La Chapelle Launay – 5 000 €

Ruisseau fortement modifié : surcreusement (incision de 0.8 à 1 m), pas de débordement en crue, inondations en aval.



Restauration :

- du lit mineur sur environ 100 m (méandre, recharge et diversification du lit mineur par apport de granulats)
- de la ripisylve, aujourd'hui absente

Remplacement d'un passage busé par une passerelle bois

Qualité des milieux

Définir des objectifs partagés (vocation des marais, des zones humides, flore, faune piscicole, espèces envahissantes, etc. et prendre les moyens correspondants)

Assurer la transparence migratoire des ouvrages

Améliorer le fonctionnement hydraulique et assurer une exploitation des marais

Restaurer, entretenir les cours d'eau

14. Restauration de mares bocagères – La Chapelle Launay - 10 000 €

15. Restauration de mares bocagères - Prinquiau – 4 000 €

16. Restauration de mares bocagères - Besné - 10 000 €

17. Restauration de la mare de la Gaudinays – St André des Eaux - 16 000 €



Mares connectées au réseau hydrographique,
fonction hydraulique
Curage, ouverture, arrachage plantes envahissantes

Chapelle Launay : 5 mares

Prinquiau : 2 mares

Besné : 3 mares

St André des Eaux : 1 mare au cœur d'une ZAC.

Restauration + support pédagogique. Assistante PNR
de Brière

Qualité des eaux

Réduire les risques d'eutrophisation

Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration

Opérations proposées au CRBV :

1. Suivi pesticides du bassin versant Brière-Brivet – 39 000 €
2. Animation de la charte des habitants « Je jardine au naturel et vous ? » – 138 869 €
3. Accompagnement d'une commune dans le concours des maisons fleuries – 18 031 €
4. Acquisition de matériel pour le désherbage alternatif – La Chapelle Launay – 24 130 €
5. Renforcement des actions permettant la gestion différenciée des espaces verts communaux – Pornichet – 17 500 €
6. Diagnostic agricole d'opportunité pour l'évolution des pratiques et la reconquête de la qualité de l'eau - 48 400 €
7. Réalisation d'un Plan de Gestion du Bocage (PGB) sur une commune – 18 150 €

Qualité des eaux

Réduire les risques d'eutrophisation

Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration

1. Suivi pesticides du bassin versant Brière-Brivet – 39 000 €



20 points analysés 3 fois/an
Évaluation de l'effet « bourg »

Suivi 2011 – 2012 :
~ 50 molécules (herbicide, fongicide, insecticide)
En partie interdite à la vente

Stratégie actuelle = amélioration de la
connaissance + sensibilisation

**Opportunité d'une évolution de la stratégie,
des modalités d'échantillonnage pour évaluer
les actions ?**

Qualité des eaux

Réduire les risques d'eutrophisation

Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration

2. Animation de la charte des habitants « Je jardine au naturel et vous ? » – 138 869 €

3. Accompagnement d'une commune dans le concours des maisons fleuries – 18 031 €

4. Acquisition de matériel pour le désherbage alternatif – La Chapelle des Marais – 24 130 €



3 - Proposition d'accompagnement d'une commune par le CPIE pour concertation avec habitants, associations

Des demandes ?



4



4

2 - Poursuite des actions engagées
Cibles nouvelles : jardineries, professionnels



Qualité des eaux

Réduire les risques d'eutrophisation

Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration

5. Renforcement des actions permettant la gestion différenciée des espaces verts communaux – Pornichet – 17 500 €

Démarche intégrée à l'Agenda 21

Programme pluriannuel qui comprend différentes actions (paillage, fauche tardive, etc.)

Programme 2013 :

- Suppression des bâches plastiques
- Remplacement des haies taillées par des haies libres.

Apport du CRBV / démarche ?



Qualité des eaux

Réduire les risques d'eutrophisation

Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration

6. Diagnostic agricole d'opportunité pour l'évolution des pratiques et la reconquête de la qualité de l'eau - 48 400 €

Objectif : identifier les territoires présentant les dispositions les plus favorables pour amorcer ou accélérer le développement de systèmes agricoles alternatifs économes ou biologiques.

Mettre en évidence les éléments favorables, les freins et les stratégies nécessaires



Qualité des eaux

Réduire les risques d'eutrophisation

Assurer un niveau de traitement poussé voire très poussé des eaux usées

Définir au cas par cas les modalités d'implantation et de gestion des points de rejet des stations d'épuration. Prévoir un volet biologique dans le dispositif de suivi d'impact des ouvrages d'épuration

7. Réalisation d'un Plan de Gestion du Bocage (PGB) sur une commune – 18 150 €

Proposition d'utiliser un outil d'aide à la gestion des haies.

Objectif disposer d'un diagnostic du bocage géré par la collectivité (les bords de routes et/ou chemins) avec typologie des haies, état du bocage, ressource disponible; Une planification des actions d'entretien et des propositions d'amélioration et de valorisation du maillage bocager pour le pérenniser.

Des demandes ?



Inondations

Améliorer la connaissance

Réduire les risques (règles de construction, gestion des eaux à l'échelle du bassin versant, etc.)

Opérations proposées au CRBV :

1. Complément à l'étude « inondations » du sillon de Bretagne – 14 600 €

CCLS engage fin 2012 une étude hydraulique suite aux problèmes récurrents d'inondations sur les communes de Prinquiau, La Chapelle Launay et Savenay.

Objectifs :

- Un état des lieux de l'imperméabilisation des sols ;
- Proposer des mesures alternatives pour garantir une gestion cohérente des eaux pluviales.



Gestion quantitative et alimentation en eau

Gestion coordonnée de la ressource en eau, en particulier celle des nappes utilisées pour la production d'eau potable

Opérations proposées au CRBV :

1. **Accompagnement d'une commune dans une démarche expérimentale d'économie d'eau – 59 525 €**
2. **Mise en place d'actions visant à réduire les consommations en eau potable – Pornichet - 17 500 €**
3. **Acquisition de matériels pour la récupération des eaux pluviales – St André des eaux – 20 000 €**

1 – Proposition du CPIE Loire océane : mettre en œuvre à l'échelle communale leur méthode pour accompagner un projet de réduction des consommations d'eau

2 – Cadre Agenda 21. Programme pluriannuel dont actions de réduction de la consommation en eau potable : boutons poussoirs, réducteurs de pression installés chaque année, modification des pratiques d'arrosage. Suivi annuel des consommations pour évaluer les efforts et l'intérêt d'une telle démarche.



Des demandes ?

Quelle est l'action proposée ?



3 – En 2010, St André-des-Eaux a étudié un plan de désherbage communal et engagé une gestion différenciée ses espaces verts : travailler avec des végétaux moins gourmands en eau.

Étape suivante : récupérer et la réutiliser les eaux de pluies : acquisition de 15 récupérateurs de 100 litres et d'une citerne pour les ateliers municipaux. Eau récupérée : arrosage des massifs publics, des plantes de la serre municipale, lavage des véhicules communaux.

Synthèse

- Une réelle évolution du syndicat qui reste à consolider (adhésion des EPCI). D'où une complexité à gérer de front marais, cours d'eau et à remplir l'ensemble des obligations liées à la mise en œuvre des contrats (instructions des dossiers, etc.)
- La poursuite des actions de restauration des milieux aquatiques. Le CTMA est au cœur du programme
- Des actions intéressantes avec l'agriculture (accès au cœur du marais et exploitation, lutte contre les espèces envahissantes)
- Des interventions plus marginales mais qui montrent une réflexion sur le cycle de l'eau et une prise en compte des fonctionnalités des milieux aquatiques
- Des propositions du CPIE ou CIVAM intéressantes mais qui restent à consolider. A ce jour pas de candidat déclaré
- Quelques actions soit peu définies soit pour lesquelles l'apport du CBRV relève de l'opportunité

Divers

- Des opérations non contractualisées avec l'Agence de l'eau

Discussion